

# INFORMATIONS COMMUNALES

## JUIN 2011

### Fermeture du bureau communal

Le secrétariat communal sera fermé à partir du lundi

**25 juillet 2011 au vendredi 12 août inclus.**

En cas d'urgence, les citoyens peuvent contacter M. Michel Monnin, Maire au numéro de tél. 032 466 45 44.

### Chômage

Durant la fermeture estivale du bureau communal, les personnes devant s'inscrire à l'assurance-chômage sont priées de prendre contact directement auprès de l'**Office Régional de Placement du Jura à Porrentruy (ORP) au numéro de tél. 032 420 39 40**

### Pédibus



Afin d'assurer la sécurité des enfants sur le trajet de l'école, nous cherchons des personnes bénévoles qui ont du temps libre. Il s'agit d'accompagner les enfants à l'école et les accueillir lors des sorties de classes. Les personnes intéressées peuvent s'adresser directement auprès du secrétariat communal. D'ores et déjà nous vous remercions de votre aide.

### Dépôts/Prélèvements à proximité des bassins d'infiltration

L'exécutif a constaté quelques problèmes à proximité des bassins d'infiltration. Nous vous informons qu'il est **strictement interdit** de déposer des matériaux et/ou prélever de la terre végétale sur les sites.

### Changement au sein du conseil communal

En raison de la démission de M. Bernard Vallat, M. Gérard Guélat a été désigné par son parti pour lui succéder. Le Conseil communal remercie M. Vallat pour son travail et sa disponibilité. Il félicite le nouvel élu et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction.

*Le Conseil communal de Bure vous souhaite de passer de bonnes vacances.*



## Assemblée communale du mardi 5 juillet 2011, à 20.00 h, au complexe scolaire

### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Prendre connaissance et accepter les comptes de l'exercice 2010 ainsi que les dépassements budgétaires.
3. Divers.

---

### *Message aux habitants de Bure,*

Le conseil communal vous invite cordialement à participer à l'assemblée communale du 5 juillet prochain. Au cours de celle-ci, il vous présentera les points de l'ordre du jour ci-dessus. Pour vous permettre de vous préparer à cette assemblée, il tient à vous faire part des informations suivantes :

### **Pt. 2 - Comptes 2010**

Le bouclage des comptes 2010 s'avère plus favorable que le budget voté au début de l'exercice 2010. Afin de diminuer l'importance du présent message, le conseil communal a renoncé à vous présenter l'extrait des comptes et le rapport du caissier, comme par le passé. Un extrait sera distribué aux participants avant le début de l'assemblée. Les commentaires seront présentés par le représentant désigné de l'autorité communale.

Le bouclage 2010 satisfait le conseil communal, qui reste néanmoins toujours soucieux pour l'avenir. La situation s'est améliorée, mais cela est dû au fait que les charges d'intérêts liées à la traversée du village ont été moins importantes que prévues, que des charges d'intérêts de services communaux n'ont pas été imputées sur l'exercice 2010 et que des rentrées non prévues ont été comptabilisées. Toutefois, les dépenses liées à l'installation du nouveau système informatique communal ont pu être financées par le compte de fonctionnement. En 2010, certaines variations dans la rubrique « Impositions » ont été plus favorables que le budget. Elles compliquent néanmoins la tâche des autorités. L'évolution des rentrées fiscales reste toujours difficile à maîtriser. Le conseil reste évidemment très attentif à l'évolution de la situation financière de la commune.

### **Pt. 3 - Divers**

Le conseil profitera de ce point pour donner d'éventuelles informations en rapport avec la vie du village ou des réponses aux interrogations des citoyennes et des citoyens de Bure.

Pour ces différentes raisons, le conseil serait très heureux de compter sur une très nombreuse participation des citoyennes et des citoyens à cette assemblée communale.

Le conseil communal